Mobilité : Staffmatch participe à la lutte contre le salariat déguisé

Le gouvernement a récemment instauré de nouvelles mesures pour améliorer les conditions de travail des livreurs à vélo et leur garantir une rémunération minimale. La société Staffmatch, pionnière de l'intérim digital, se félicite de ces avancées sociales.

Temps de lecture : minute

5 juin 2023

De nombreux employeurs de livreurs à vélo les obligent à avoir recours au statut d'autoentrepreneur, les privant ainsi de droits sociaux. Depuis peu, des accords signés entre le gouvernement et les plateformes de livraison assurent à ces travailleurs un salaire minimum, fixé à 11,75€. Ces derniers pourront également être informés au préalable des incidents signalés par les utilisateurs et auront la possibilité de les contester. Ils pourront eux-mêmes signaler toute difficulté rencontrée lors d'une livraison et se verront remettre un préavis administratif avant leur suspension. Des mesures de protection nécessaires pour mettre fin à la précarité de cette nouvelle profession jusqu'alors non réglementée.

" *L'instauration de la rémunération minimale des livreurs à vélo est une très bonne chose*, commente Baptiste Delalbre, directeur des opérations chez Staffmatch, agence d'intérim phygitale. *C'est quelque chose que nous faisons depuis longtemps puisque nous proposons des contrats d'intérim garantissant aux travailleurs une protection sociale solide, incluant le respect de leurs heures de travail, une rémunération équitable, l'assurance maladie, la retraite, les congés payés et d'autres prestations sociales essentielles.* ".

Des intérimaires salariés et protégés

Présente depuis 2015 sur le marché de l'intérim digital, Staffmatch se distingue par une offre hybride : 52 agences partout en France et une application mobile qui permet à ses clients de commander du personnel dans l'heure et aux intérimaires d'accepter des missions et de bénéficier d'un suivi administratif facile pour leurs bulletins de salaire et la signature du contrat de travail, notamment. " *Nous avions débuté par de l'intérim 100 % digital puis nous nous sommes vite aperçus que, dans le recrutement, le digital ne remplace pas l'humain*, poursuit Baptiste Delalbre. *Dès 2017, nous avons ouvert des agences un peu partout sur le territoire, avec des employés qui connaissent bien les bassins d'emploi et les problématiques des régions. Nous sommes désormais les seuls sur le marché de l'intérim à développer ce genre de modèle comprenant un mix d'agences physiques et d'outils digitaux de pointe. Nos intérimaires ne sont pas autoentrepreneurs. Ils sont salariés et donc protégés. De plus, nous avons mis en place un programme de fidélité qui leur donne plus de pouvoir d'achat. Plus ils travaillent avec nous, plus leur cagnotte augmente. Ils peuvent gagner jusqu'à 500€ de bons d'achat par an.* ".

Forte de 300 salariés permanents et de 3.000 à 4.000 intérimaires, Staffmatch compte encore embaucher 100 personnes d'ici la fin de l'année sur des postes de chargé de recrutement, de commercial et sur des profils tech.

À lire aussi

Article écrit par Rozenn Gourvennec